BOUIRA

Le Cnapest appelle à une grève pour le 5 mai

Après une trêve qu'il s'est imposée à cause de l'élection présidentielle et l'engagement total des membres du gouvernement dans la campagne, le Cnapest revient à la charge pour rappeler certaines vérités amères qui gangrènent le secteur de l'éducation de la wilaya de Bouira.

Dans un communiqué rendu public ce mardi et sanctionnant une réunion du bureau de wilaya, le Cnapest appelle l'ensemble des professeurs du secondaire à observer une journée de protestation le 5 mai pour dénoncer la marginalisation du professeur, l'installation de la médiocrité dans les rouages du secteur et le règne du copinage, du clientélisme et de l'impunité.

Auparavant, et toujours dans le même communiqué, le Cnapest a dressé un tableau noir du secteur en rappelant tous les scandales qui avaient éclaboussé le secteur de l'éducation de la wilaya de Bouira depuis les fraudes du bac de l'année passée, en passant par l'ouverture des postes fictifs au profit des proches de responsables de la DE, la falsification et les passe-droits enregistrés lors des examens professionnels et de promotions, la dilapidation de l'argent des œuvres sociales dans des activités marginales et futiles au moment où les professeurs souffrent de maladies chroniques et de la crise du logement et enfin la mauvaise gestion de la DE qui avait conduit à de multiples protestations, la dégradation du niveau scolaire et le recul dans les résultats.

Aussi, poursuit le communiqué du Cnapest, c'est parce que le ministre de l'Education en personne, qui était mis au courant de toutes ces failles – avait-il pris des décisions fermes quant à l'assainissement du personnel de la DE de Bouira ? – et c'est parce que tous ces engagements sont restés pour le moment lettre morte en maintenant à leur poste tous les responsables qui sont derrière ces scandales, excepté le DE qui a été muté dans le même poste vers une autre wilaya, que le Cnapest se dit résolu à poursuivre ses revendications jusqu'à jour où la DE de Bouira soit assainie de tous ces incompétents.

Enfin, rappelons que le Cnapest a décidé d'observer un sit-in devant le siège de la DE le 4 mai, avec tous les membres du conseil de wilaya.

Y. Y.

SÉTIF

Inauguration du palais de la vieillesse Saïd-Goutali d'El-Eulma

C'est en présence des autorités locales, à leur tête le président de l'APC, et de plusieurs invités qu'a eu lieu mardi l'inauguration du palais de la vieillesse Saïd-Goutali, avec la coupure symbolique du ruban devant les caméras des journalistes et autres particuliers.

Cette gigantesque œuvre est le fait du président de la fondation, propriétaire du site et maître de l'œuvre. Les travaux ont débuté au courant de l'année 2003 et la réception définitive de tous les travaux d'étanchéité, d'électricité, de gaz, de plomberie, d'eau et de peinture au courant du mois. Le site construit sur plus de 2 000 m2, se compose de quatre niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, 1er et 2e étages) et comprend deux ailes l'une pour les femmes et l'autre pour les hommes avec toutes les commodités et tout le confort (toilettes, douches, salles de réception, salles de télévision). Les normes en vigueur ont été largement respectées quand on compte 1 WC et une salle de douche pour 3 personnes. Au sous-sol, l'on retrouve une cuisine entièrement équipée avec deux chambres froides, un magasin d'alimentation, bureau de l'intendance, des WC et douches pour le personnel, en plus de deux réfectoires de 50 places chacun. La réception se trouve juste à l'entrée de l'établissement qui est doté aussi du chauffage central et de la climatisation, d'une lingerie et de deux salles de prière avec pour le mouvement des pensionnaires, un ascenseur qui sera d'une grande utilité pour les heureux bénéficiaires. Notons que seules les personnes vivant seules et n'ayant plus d'enfants seront admises dans ce pensionnat en application de la dernière loi de 2008. Dans une courte allocution, le président de l'APC s'est déclaré très heureux de cette réalisation pour la ville et apportera toute son assistance pour sa gestion. La route qui mène vers l'établissement sera élaborée sur les deniers de la commune. D'autre part, des espaces verts avec plantation d'arbres et différentes espèces de fleurs, le tout entouré de bancs, agrémenteront le repos des pensionnaires.

La direction de l'action sociale de la wilaya apportera aussi son concours et le suivi de la gestion conformément aux règlements en vigueur concernant cette catégorie d'établissements. Après la visite des lieux et les explications fournies par la maîtresse de l'ouvrage (une architecte), les différents invités seront par la suite pressentis pour une réception en leur honneur. Ils repartiront très impressionnés par cette réalisation, la première du genre dans le pays et qui est tout à l'honneur de ammi Saïd et de la fondation qu'il préside.

Mostefa Djafar

LE DUO «TAXI KIDNAPPEUR» DEVANT LA JUSTICE À ORAN

Cinq années de réclusion criminelle contre les faux chauffeurs de taxi

Pour les 11 jeunes filles, victimes des agissements criminels de B. L. et Z. S. (les mis en cause en question), commis durant le mois de Ramadan dernier, c'était un véritable cauchemar.

En se faisant passer pour des chauffeurs de taxi — à bord d'une Mégane toute neuve —, le principal accusé et son complice ont fait des ravages, non seulement en délestant leurs passagères de tous leurs biens, mais en violant impitoyablement beaucoup d'entre elles en plein Ramadan.

Selon l'arrêt de renvoi, le dernier vol effectué par ce groupe de malfaiteurs a été perpétré le 24 septembre, cette fois-ci, contre une lycéenne mineure habitant le quartier le Petit Lac. Selon cette dernière, qui a assisté à l'audience de ce mardi, après lui avoir volé ses bijoux, les mêmes mis en cause l'ont violé, et ce, en plein jour de Ramadan.

En outre, une autre victime a déclaré avoir été, elle aussi, délestée de 25 millions de centimes, durant la même période. Selon le témoignage des victimes, à plusieurs reprises les deux accusés se servaient d'armes blanches pour faire peur et rendre leur assaut plus efficace.

Perdant connaissance sous l'effet du produit anesthésiant utilisé par les kidnappeurs une fois les jeunes filles à bord du véhicule, beaucoup parmi les victimes ont précisé qu'elles ont subi des attouchements sexuels, d'autres ont présenté à la justice des certificats médicaux prouvant la véracité de leurs propos. Ainsi, pour association de malfaiteurs et de vol qualifié avec violence, viol et kidnapping, le procureur de la République a requis 12 ans de prison ferme à l'encontre des deux accusés.

Pour leur part, les avocats de la défense ont plaidé l'acquittement, leurs mandants ayant nié devant le tribunal avoir volé ou violé l'une de leurs clientes, tout en avouant avoir exercé au mois de Ramadan dernier la fonction de taxieur clandestin. Après délibérations, la cour d'assises a condamné les prévenus à 5 ans de prison et ordonné le dédommagement des victimes.

Ben Aziz

Foire de Nedjma à Relizane

Nedjma, l'opérateur leader du multimédia mobile en Algérie, organise une foire commerciale à Relizane du 30 avril au 6 mai 2009.

A travers cette manifestation, Nedjma se rapproche davantage de ses clients en leur fournissant tous les services de téléphonie mobile dont ils ont besoin.

Le rendez-vous commercial se tient à la salle des arts et de l'artisanat boulevard Mohamed-Khemisti, Relizane.

La foire sera ouverte tous les jours de 10h à 19h. Une fermeture entre 10h et 15h est prévue uniquement le vendredi. Aussi, pour tout achat d'une puce post-payée ou prépayée des cadeaux seront offerts aux clients.

Une supertombola sera organisée le dernier jour de la foire, les gagnants du tirage au sort repartiront avec un des cadeaux mis en jeu, à savoir une chaîne Hi Fi, 1 auto-radio, 1 play-station, 2 cartes ART, 1 maillot de sport de l'équipe nationale de football, 1VTT.

La foire commerciale de Nedjma est aussi un espace de découverte des dernières innovations en matière de téléphonie mobile commercialisées en Algérie par Nedjma.

PROJET DES 38 LSP AADL DE SKIKDA

Les Chinois remportent le marché

Bonne nouvelle, le projet des 38 LSP de l'agence AADL de Skikda sera entamé le 2 mai. Et c'est une entreprise chinoise XFTCD qui s'est vu confier les travaux de réalisation d'une durée de 12 mois. L'assiette foncière affectée est située à la cité Espérance, pas très loin du cimetière d'El-Kobia.

Les Chinois ont été les soumissionnaires les moins-disants, avec 11 milliards de cts, remportant ainsi le marché à l'issue de la consultation lancée par l'AADL parmi un lot de quatre entreprises de réalisation ; les trois autres étant Gaddouche, Guidoum et Marrouk.

Il n'est pas à écarter que le délai soit revu à la baisse, si jamais les aléas inhérents au bon fonctionnement des chantiers, telle l'augmentation des prix des matériaux de construction, ne sont pas de mise.

L'odyssée qu'a connue le projet semble suivre un cheminement plus au moins prometteur. Quatre ans après le versement de la première tranche en mai 2005, par les 38 postulants, aux LSP AADL, l'unique formule lancée par l'agence, les choses commencent à se préciser.

Durant cette période, les futurs acquéreurs, faisant preuve d'une sagesse exemplaire, n'ont jamais baissé les bras pour faire valoir leurs droits.

Notre journal en a fait l'écho à maintes reprises. Publication de lettre ouverte, observation de sit-in devant le siège de l'AADL sont les actions les plus importantes initiées. Une affaire qui aurait coûté à deux directeurs de l'agence leur poste de responsabilités. L'installation du troisième du nom a été effective la semaine écoulée, coïncidant avec le lancement de la consultation.

Zaïd Zoheir

OUM-EL-BOUAGHI

Clôture du séminaire international sur la ville

Le séminaire international portant sur le thème «Faire la ville par quelles pratiques et par quels projets», organisé par l'institut de gestion des techniques urbaines, sous la présidence du Dr Mohamed Chérif Addad, a pris fin lundi dernier.

Ce séminaire qui a duré deux jours et qui a vu la participation d'éminents spécialistes et chercheurs de plusieurs pays s'est achevé par des recommandations à l'endroit de futurs urbanistes pour mieux se préparer.

Ses travaux se sont déroulés en deux phases, la matinée été réservée aux communications et au développement des sujets retenus par les intervenants et les après-midis aux différents ateliers. A noter la bonne organisation à mettre à l'actif du Dr Mohamed Chérif Addad.

Distribution d'attestations aux bénéficiaires de l'Ansej

Le siège de la wilaya a abrité lundi dernier une cérémonie de remise d'attestations au profit de 19 jeunes promoteurs détenteurs de crédits bancaires. M. Ammi A., directeur de l'agence, a expliqué à l'assistance les différentes étapes et les procédures inhérentes à l'accès aux crédits. Ce qui a retenu le plus l'attention de l'assistance, c'est la formation dispensée à ces jeunes promoteurs par les cadres de l'agence au sein même de l'établissement. Cette formation consiste à mieux préparer ces jeunes à gérer convenablement leurs affaires notamment en matière de comptabilité et de promotion de leur produit.

Le wali, dans son intervention, a encouragé ces promoteurs à monter leurs projets et a promis de visiter lui-même ces entreprises censées créer de l'emploi.

Moussa Chtatha